

Séminaire consacré au Canal Seine - Nord Europe
Intervention d'ouverture de M. Etienne STOCK, sous-préfet de Cambrai (Nord)

Cambrai – 1^{er} septembre 2011

En ouvrant ce séminaire, le 2^{ème} que l'association Seine – Nord Europe organise à Cambrai à la demande de Monsieur le Préfet de région Picardie, préfet coordonnateur du projet de canal Seine – Nord Europe, j'éprouve un sentiment mêlé de modestie et de fierté.

Parce que j'ai la conviction de m'inscrire avec vous dans une longue lignée d'acteurs et de contributeurs à cette grande aventure et à ce formidable enjeu que constitue pour la France, pour ses pays voisins du Nord de l'Europe et pour nos propres territoires ce canal à grand gabarit dont la mise en exploitation devrait intervenir en 2016-2017.

Pour ne pas déborder excessivement de mon temps de parole, je concentrerai mon propos autour de 3 idées que je souhaite partager avec vous :

- le canal, c'est aussi notre affaire ;
- oui, il faut anticiper ;
- agissons ensemble par une démarche globale.

Pour que ces 3 idées ne se résument à de plates banalités, je vais les illustrer à partir de mon vécu de sous-préfet de cet arrondissement de Cambrai qui touche 3 autres départements (le Pas de Calais, la Somme et l'Aisne) et donc la région Picardie.

En prolongement d'une première série de séminaires à l'automne 2008, auxquels nombre d'entre vous ont déjà participé et qui ont donné lieu en mars 2009 à la publication d'un Livre Blanc des acteurs territoriaux, nous sommes invités aujourd'hui à réfléchir et à travailler ensemble pour approfondir plus précisément l'impact économique du projet et ses conséquences en matière d'emplois.

Je me réjouis du thème central de notre nouvelle rencontre, parce qu'il identifie bien, une nouvelle fois, où se situe pour nous, au-delà de la problématique fluviale et logistique du projet, le véritable enjeu du chantier puis de l'exploitation du canal :

- enjeu pour nos territoires,
- enjeu pour les citoyens envers lesquels élus et autorités administratives partagent des responsabilités publiques,
- enjeu pour les salariés et responsables des entreprises des territoires traversés par le canal,
- enjeu pour les hommes et les femmes qui vivent, travaillent et habitent à proximité du tracé.

Ils sont tous, nous sommes tous légitimement en droit d'attendre que le canal ne soit pas qu'une voie d'eau traversante – aussi phénoménale soit-elle par ses dimensions, par l'importance de son chantier de creusement ou par le trafic qu'elle permettra.

.../...

Non seulement nous sommes en droit d'attendre bien plus que cela, mais nous y travaillons déjà activement, et depuis plusieurs années dans le Cambrésis et l'Artois notamment, pour définir des perspectives et construire des modalités de développement économique et de créations d'emplois autour et grâce au canal et sa plate-forme multimodale de Marquion.

Nous sommes donc heureux que le thème de ce 2^{ème} séminaire vienne consolider notre propre approche et nous conforte dans notre démarche de territoire autour de laquelle sont solidement et activement mobilisés tous les acteurs politiques, économiques, sociaux et administratifs locaux.

Je ne saurais évoquer ce travail prospectif et collégial sans souligner l'implication forte de tous les membres de la cellule interdépartementale Artois-Cambrésis que je co-préside avec mon collègue secrétaire général de la préfecture du Pas de Calais, et le rôle déterminant de Nadège DURIMEL, notre chargée de mission qui, avec la précieuse contribution des deux Maisons de l'Emploi du Cambrésis et de l'Artois, anime et conduit une démarche anticipatrice déjà très riche.

Recensement des besoins des entreprises, recensement de la main d'œuvre disponible, recensement de l'offre de formation initiale, professionnelle ou continue, clause sociale, organisation d'un guichet unique et d'offre de services aux entreprises, convention de coopération et actions de communication constituent les 7 axes de travail sur lesquels les membres de cette cellule interdépartementale travaillent ensemble depuis exactement 2 ans.

La journée, et plus précisément les ateliers, seront certainement l'occasion de préciser ce qui ressort de ce travail d'anticipation qui a déjà été réalisé ici, dans un bassin d'emploi partagé entre le Nord et le Pas de Calais, au travers d'une vingtaine de réunions de groupes thématiques réunissant essentiellement autour des sous-préfets et de VNF les acteurs du service public emploi-formation-insertion, les chambres consulaires, la fédération des travaux publics, les collectivités territoriales et leurs groupements.

Je voudrais aussi, parce que ce n'est pas aussi fréquent qu'on peut le croire et en tout cas pas automatique, souligner le fait que ce travail a été réalisé dans un cadre interdépartemental associant des acteurs du Cambrésis (donc du département du Nord) et de l'Artois (donc du Pas de Calais).

Nous avons su dépasser les frontières administratives départementales, qui sont ici artificielles par rapport aux réalités de la vie quotidienne des habitants appartenant à un même bassin de vie. Cette méthode de coopération est pour moi très importante, et elle préfigure ce que nous saurons continuer à faire ensemble, de la même manière, sur des sujets ou des enjeux de même nature.

Vous le voyez, dans le secteur nord du tracé du canal, nous avons anticipé et nous commençons à recueillir la richesse d'un travail prospectif et collaboratif. **Pour nous déjà en région Nord-Pas de Calais, nous nous sommes emparés du projet du CSNE, parce que nous voulons qu'il soit un levier essentiel de notre avenir en terme de développement économique et d'emplois.**

.../...

Nous voulons le faire aussi dans une approche globale.

Parce que nous avons à quelques 400 mètres du tracé du canal et de la PFM de Marquion, partagée entre le Nord et le Pas de Calais, une base aérienne qui ferme dans un an et qui libère quelques 350 hectares avec une piste de 2.300 mètres, des infrastructures aéronautiques, des hangars, des équipements techniques, logistiques et de maintenance, des bureaux, des capacités d'hébergement et de restauration. Un réel parc d'activités clef en main dont il nous faut conduire la reconversion économique !

Alors, quand on se penche sur ces perspectives et ces enjeux immédiatement voisins – d'une part le canal et sa PFM, d'autre part et juste à côté la BA 103 de Cambrai-Epinoy - peut-on raisonnablement concevoir le développement de l'un sans le développement de l'autre ?

Peut-on le concevoir autrement que dans une logique de multimodalité qui réunit, dans un territoire béni des mannes de la République, un croisement de 2 autoroutes ouvertes sur l'Europe, un potentiel aéronautique, un réseau fluvial existant qui va être renforcé par l'arrivée du canal à grand gabarit donnant accès à la façade atlantique et aux grands ports de la mer du Nord, et enfin une liaison ferroviaire fret qui, dans nos projets, doit relier à la fois la plate-forme de Marquion et le site de l'ex-BA au réseau ferré existant ?

Où trouvera-t-on ailleurs, aussi proche de l'Île de France, dans le triangle d'or Paris-Bruxelles-Londres, un site qui offre de telles potentialités et une réelle vocation quadrimodale ?

Nous sommes ici convaincus que la juxtaposition de ces 3 sites structurants (canal, plate-forme de Marquion et BA) et leurs calendriers de réalisation heureusement compatibles offrent une opportunité unique dont il faut savoir intelligemment profiter.

Il faut espérer que la PFM de Marquion doive à moyen terme être agrandie. Dans cette perspective, les terrains tous proches disponibles sur le site de l'ancienne base militaire le permettront facilement et sans empiéter sur le foncier agricole.

Peut-être faudrait-il, s'il en est encore temps, voir s'il est possible d'ajouter au projet du canal une darse de quelques centaines de mètres de long qui vienne embrancher l'extrémité ouest des terrains de la base sur le canal.

C'est parce que nous sommes convaincus de tout cela que localement, avec l'agence de développement « Cambrésis Développement Economique » dont je salue publiquement la réactivité et le professionnalisme de ses dirigeants, nous avons tiré et commencé à diffuser une plaquette de présentation des atouts du site de la BA 103, dont nous pensons qu'il peut être, dans un premier temps, la base-vie pour la moitié nord du chantier du canal et le lieu d'implantation du staff de ses constructeurs.

Enfin, au sein des services de l'Etat dans cette région Nord-Pas de Calais, nous sommes également convaincus qu'il nous faut encore mieux nous organiser et nous structurer.

.../...

A cet effet, le préfet de région Nord-Pas de Calais et le préfet du Pas de Calais, conscients de la nécessité d'une coordination territoriale renforcée dans une démarche globale et cohérente, ont décidé de confier au sous-préfet de l'arrondissement de Cambrai, fonction dont je suis actuellement investi, la mission de coordination des services départementaux et régionaux de l'Etat en région Nord-Pas de Calais et dans les deux départements du Nord et du Pas de Calais autour du projet du CSNE et des projets de développement liés à la future PFM de Marquion et la reconversion de la BA 103.

Sous leur autorité et dans le cadre de la mission de coordination générale exercée par le préfet de la région Picardie, le préfet de la région Nord-Pas de Calais et le préfet du Pas de Calais me demandent notamment de les représenter dans les différentes instances mises en place pour l'élaboration du CSNE. Ils me désignent également comme l'interlocuteur naturel des exécutifs régionaux et départementaux, des présidents des structures intercommunales, des chambres consulaires, des établissements publics et des associations concernées par ces 3 projets.

Je me réjouis donc des perspectives de pouvoir, dans le cadre de cette mission transversale, vous retrouver à de nombreuses occasions et pouvoir travailler avec vous dans un esprit de collaboration étroite, active et constructive, avec comme souci, comme j'ai tenté de vous l'expliquer par mon propos, d'anticiper et d'agir ensemble par une démarche globale et cohérente.

Je vous remercie sincèrement de votre attention, et je souhaite que ce séminaire soit, grâce à vos contributions, intense et fructueux.

Etienne STOCK